

TRAVAUX SUR LA RD 650

REPLACEMENT DU PONT DE L'OLONDE DANS LE HAVRE DE PORT-BAIL-SUR-MER : RAPPEL DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Le Département remplace l'ouvrage hydraulique présent sur la RD 650 dans le havre de Port-Bail-sur-Mer. Les travaux, qui ont débuté le lundi 3 janvier pour une durée de 6 mois, occasionnent des restrictions de circulation mais depuis leur mise en place, il est constaté que de nombreux véhicules, y compris des poids lourds, ne respectent pas les déviations ce qui engendrent des difficultés de circulation avec un fort risque d'accident. **Le Département souhaite rappeler aux usagers la nécessité de respecter les déviations pour la sécurité de tous.**

Pour rappel :

- la circulation est interdite entre le giratoire de Port-Bail-sur-Mer (RD 650 / RD 15) et la route menant à la plage de Lindberg (RD 72E1).
- la déviation principale, favorisant la circulation de transit sur de grands axes, est organisée en passant par La Haye et Lessay. Elle emprunte les RD 903, 900 et 650.
- des déviations locales permettent l'accès aux communes proches de la mer (Denneville, Saint-Germain-sur-Ay...).

L'accès aux propriétés riveraines est maintenu pendant toute la période de travaux. A la fin de ces derniers, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies



Les travaux consistent à remplacer les deux grandes buses sous la RD 650 dans le Havre de Port-Bail-sur-Mer par un pont dalle de 55 m de long.

LE PLAN DE DÉVIATION

